

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 2^e TRIMESTRE 2013

Au 2^e trimestre 2013, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux entrées à Pôle emploi, est en baisse (-4 % ce trimestre) après avoir diminué au trimestre précédent. Sur un an, ce ratio baisse de 16 %. Le niveau de l'indicateur de tension sur le marché du travail est désormais 31 % en deçà de sa moyenne de longue période et inférieur de 7 % à celui atteint lors du creux conjoncturel du 1^{er} trimestre 2009. Les flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi ont diminué ce trimestre (-3 %), alors que les entrées à Pôle emploi ont augmenté (+1 %). Sur un an, les effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C continuent à s'accroître (+9 %), alors que l'écoulement annuel des demandes d'emploi stagne ce trimestre dans tous les grands domaines professionnels. La part des offres d'emploi durable (sur contrat de plus de 6 mois) augmente légèrement et se situe 3 points au dessus de sa moyenne de longue période.

Dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics, l'indicateur de tension sur le marché du travail est en légère hausse au 2^e trimestre 2013 (+1 %) suite à la hausse des flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi (+3 %). Les tensions dans le BTP demeurent toutefois à un niveau très inférieur à leur moyenne de longue période (-48 %) et se situent ce trimestre 14 % en-dessous du niveau atteint lors du creux du 1^{er} trimestre 2009.

Au sein de ce domaine, les tensions augmentent au 2^e trimestre 2013 dans la moitié des familles professionnelles. Cette hausse est la plus importante pour les « conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics » (+25 % par rapport au trimestre précédent) et les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+13 %) : dans ces deux métiers, le nombre d'offres collectées a augmenté de respectivement 22 % et 11 %, alors que le nombre des entrées à Pôle emploi s'est réduit de 1 % chez les « conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics » et a augmenté de 1 % chez les « cadres du bâtiment et des travaux publics ».

Les tensions diminuent, à l'inverse, pour les « ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (-4 % par rapport au trimestre précédent) du fait d'une baisse du nombre d'offres collectées par Pôle emploi (-2 %) accompagnée d'une légère hausse des entrées (+1 %). Elles baissent également pour les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » et les « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du

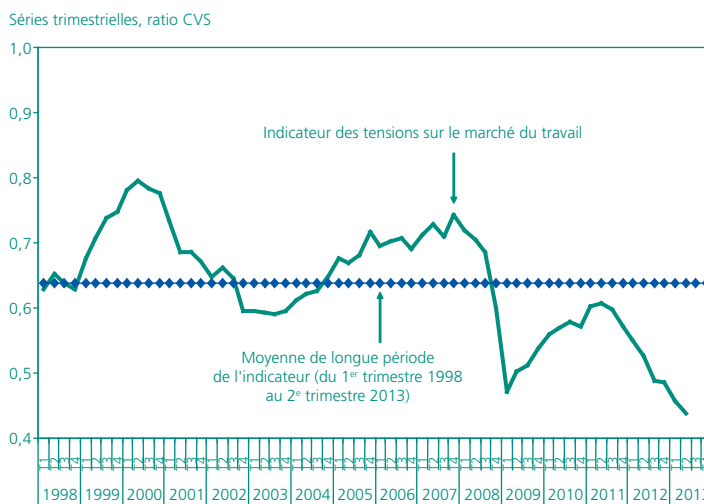
bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction » (respectivement -3 % et -2 %), familles pour lesquelles le nombre d'offres collectées a légèrement diminué tandis que le nombre d'entrées à Pôle emploi augmentait (respectivement +3 % et +1 %).

En évolution sur un an, les tensions sur le marché du travail s'inscrivent en net recul dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics (-18 %) et dans toutes les familles professionnelles qui le composent à l'exception des « conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics » pour lesquels les tensions ont augmenté de 14 % sur une année. La baisse est particulièrement prononcée pour les métiers d'« ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (-25 %) et d'« ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (-20 %), ainsi que pour les « ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment » (-19 %). Elle est moins marquée pour les « techniciens et agents de maîtrise du BTP » (-14 %) et les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (-9 %).

La part des offres d'emploi durable (sur contrat de plus de 6 mois) reste stable ce trimestre, se situant à 36 %, légèrement au-dessus du minimum observé sur la période 1998-2007. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi stagne également à 56 %.

Dans les domaines industriels, l'indicateur de tension baisse au 2^e trimestre 2013 (-7 %), pour le 7^e trimestre consécutif. Cette diminution avait toutefois été précédée d'une augmentation importante entre le minimum historique du 1^{er} trimestre 2009 et le début de 2011. Le niveau des tensions au 2^e trimestre 2013 reste très largement supérieur au minimum de début 2009 (+37 %), il a cependant significativement diminué et se situe à un niveau inférieur à sa moyenne de longue période (-18 %). Le repli observé ce trimestre résulte d'une diminution des offres d'emploi sur les métiers industriels (-6 %),

Graphique 1 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi

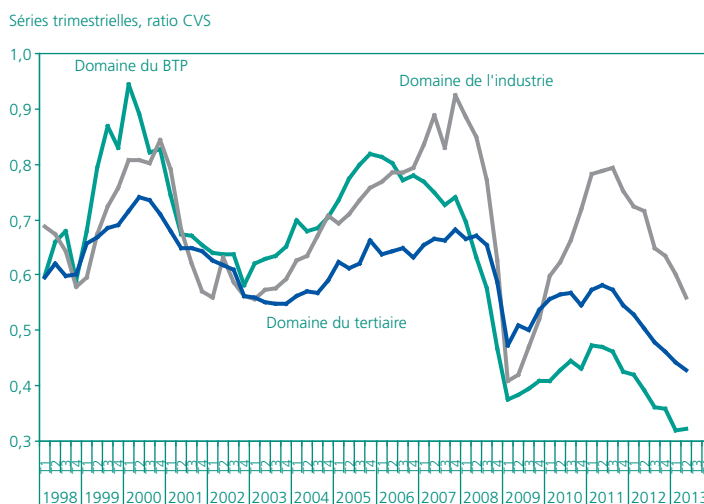


Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

Graphique 2 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi par grands domaines professionnels

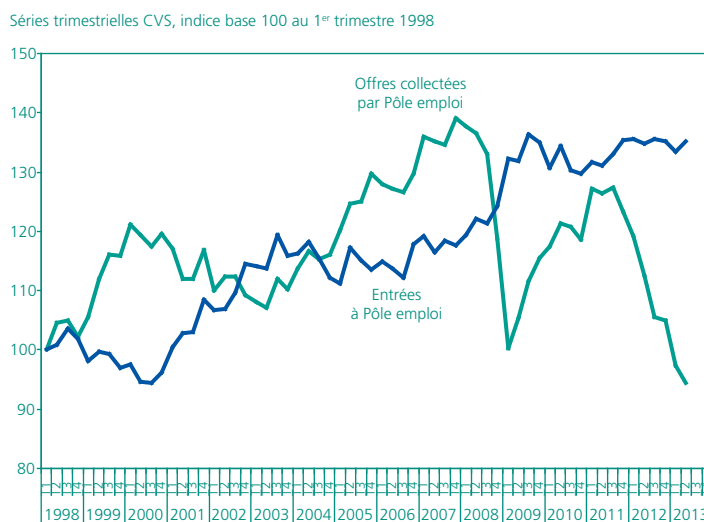


Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

Graphique 3 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi et entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

accompagnée d'une légère hausse des entrées à Pôle emploi (+2 %).

Les tensions diminuent ce trimestre dans cinq des six domaines professionnels de l'industrie : les « industries de process » (-18 %), « l'électricité, électronique » (-13 %), les « matériaux souples, bois, industries graphiques » (-11 %) et, dans une moindre mesure, la « maintenance » (-4 %) et la « mécanique et travail des métaux » (-2 %). Seules les tensions des « ingénieurs et cadres de l'industrie » sont stables ce trimestre (+0 %).

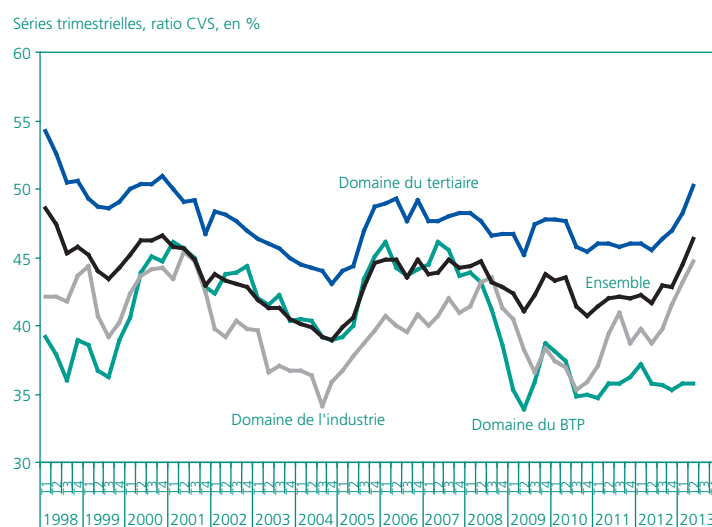
Sur un an, l'indicateur de tension (1) est en diminution dans l'ensemble des domaines industriels (-22 %). La baisse est la plus élevée dans les domaines de « l'électricité, électronique » et des « industries de process » (-28 % dans ces deux domaines). C'est dans le domaine des « ingénieurs et cadres de l'industrie » qu'elle est la plus limitée (-12 %).

Parmi les familles professionnelles de l'industrie, les tensions progressent ce trimestre uniquement pour les « ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal », les « ouvriers non qualifiés de la mécanique » (+4 %) et les « ouvriers qualifiés de la réparation automobile » (+2 %). D'autres familles connaissent, au contraire, une baisse importante des tensions : c'est le cas notamment des « ouvriers qualifiés des industries de process » (-23 %), ainsi que des « ouvriers qualifiés du textile et du cuir » (-18 %).

La part des offres d'emploi durable (sur contrat de plus de 6 mois) augmente de 2 points et atteint 45 %, poursuivant ainsi la hausse des trimestres précédents. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi diminue légèrement par rapport au premier trimestre 2013.

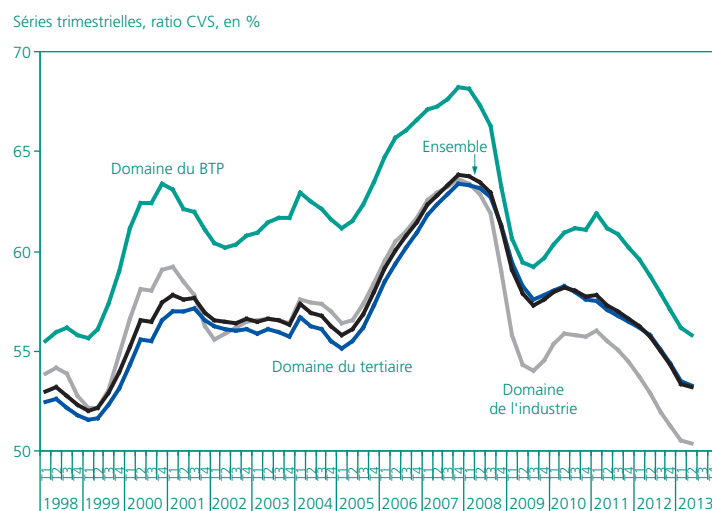
Dans les domaines du tertiaire, les tensions s'inscrivent également en baisse au 2^e trimestre 2013 (-4 %) et sur un an (-15 %). Lors de la crise de 2008-2009, la chute des tensions avait été moins forte dans les domaines tertiaires que dans les autres domaines professionnels mais le rebond y avait aussi été plus limité par la suite. Au total, l'indicateur de tension de ce domaine reste inférieur à sa moyenne de longue période (-29 %) et se situe, depuis le 4^e trimestre 2012, en-dessous

Graphique 4 • Part des offres sur contrat à durée indéterminée ou sur contrat de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres d'emploi collectées par Pôle emploi, par grands domaines professionnels



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Graphique 5 • Taux d'écoulement annuel des entrées à Pôle emploi par grands domaines professionnels



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

du niveau historiquement bas du 1^{er} trimestre 2009 (-10 %).

La baisse du niveau des tensions concerne ce trimestre six des dix domaines professionnels du tertiaire. La baisse la plus importante concerne les « études et recherche » (-16 %), due à un net repli des offres collectées dans ce domaine (-17 %). Les tensions diminuent de 12 % dans les « transports, logistique et tourisme », de 7 % dans l'« hôtellerie, restauration, alimentation » et de 6 % dans le « commerce ». *A contrario*, elles sont en hausse dans la « communication, information, art et spectacle » (+10 %) et, dans une moindre mesure, dans la « banque et assurances » (+4 %), la « santé, action sociale, culturelle et sportive »



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

(1) Les évolutions des tensions sur un an du domaine « matériaux souples, bois industries graphiques » ne sont pas commentées car la forte baisse des tensions observée ce trimestre dans ce domaine par rapport à l'année précédente résulte d'une hausse très ponctuelle au 2^e trimestre 2012 des offres collectées par Pôle emploi sur la profession d'ouvriers des industries graphiques. Cette hausse n'a toutefois eu qu'un très faible impact sur le nombre d'offres collectées dans l'industrie au cours du 2^e trimestre 2012 compte tenu de la faible part d'offres issues de cette famille professionnelle dans l'industrie (près de 4 %).

(+3 %) et « l'informatique et les télécommunications » (+2 %). Sur un an, les tensions ont régressé dans tous les domaines, et le plus fortement pour les « études et recherche » (-36 %), les « transports, logistique et tourisme » (-22 %), « l'hôtellerie, restauration, alimentation » (-19 %), le « commerce » et l'« informatique et télécommunications » (-17 % pour ces deux domaines). La baisse est un peu moins marquée pour les domaines de la « communication, information, art et spectacle » (-11 %) et de la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (-8 %).

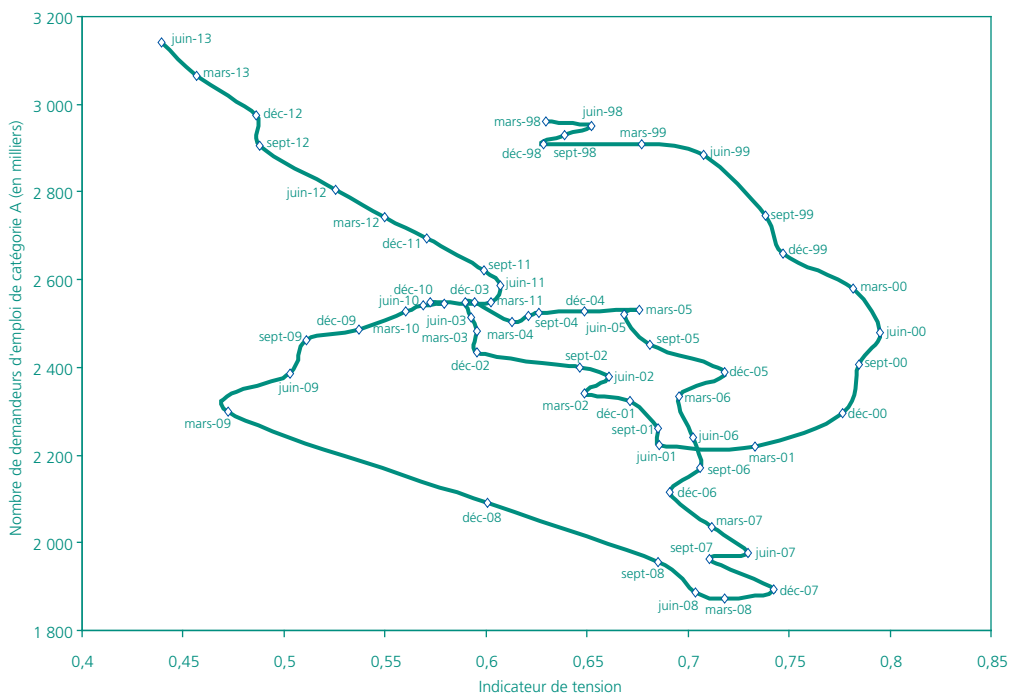
Ce trimestre, les tensions sur le marché du travail sont en repli pour près des deux tiers des familles professionnelles du tertiaire : la baisse est particulièrement forte pour les « ouvriers non qualifiés de la manutention » (-21 %). Elle est également très importante pour les « personnels d'études et de recherche » (-16 %), les « agents de gardiennage et de sécurité » et les « ouvriers qualifiés de la manutention » (-15 % pour ces deux familles). Dans une moindre mesure, les tensions des « conducteurs de véhicules » et

« employés de maison » (-9 %), des « vendeurs », des « employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration » (-8 %), des « cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation » et des « bouchers, charcutiers, boulangers » (-7 %) ont également diminué. Pour d'autres familles, comme les « cadres de la banque et des assurances » (+16 %), les « professionnels des arts et des spectacles » (+14 %), les « techniciens de la banque et des assurances » (+13 %) et les « assistantes maternelles » (+12 %), les tensions sont reparties à la hausse après la baisse observée au trimestre précédent, en raison notamment d'une forte augmentation du nombre d'offres collectées par Pôle emploi. Pour les « techniciens des banques et assurances », cette hausse résulte également d'un léger repli des entrées à Pôle emploi (-4 %).

La part des offres d'emploi durable (sur contrat de plus de 6 mois) dans le tertiaire augmente de 2 points ce trimestre, atteignant 50 %. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi reste stable par rapport au 1^{er} trimestre 2013.

Yannick CROGUENEC (Dares).

Graphique 6 • **Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre et indicateur de tension**



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

DÉFINITIONS, NOMENCLATURES, SOURCES ET INDICATEURS

Familles et domaines professionnels (Fap-version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (Fap) permet d'analyser simultanément les données de l'emploi et du chômage par métier. Cette nomenclature rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Depuis le 1^{er} trimestre 2010, la Dares a fait évoluer la nomenclature des Fap pour intégrer le changement de Rome intervenu fin 2009 (version Rome V3). La nomenclature des Fap-2009 est dorénavant utilisée dans cette publication. Les données antérieures ont été rétopolées en nouvelle nomenclature pour permettre l'étude de statistiques sur longue période.

La conversion s'est appuyée sur une table de correspondance théorique très détaillée, qui a été appliquée aux fichiers d'offres et de demandes, permettant ainsi d'établir des clés de répartition des codes Rome-V2 vers le code Rome-V3 et des anciennes familles professionnelles aux nouvelles. Néanmoins, certaines appellations nouvelles en Rome-V3 n'existaient pas dans le Rome précédent et n'ont donc pu trouver leur origine dans la nomenclature précédente. L'évolution trimestrielle de certaines familles professionnelles peut ainsi être impactée par l'inclusion de ces postes nouveaux : par exemple, une montée très importante mais non significative des tensions est observée au 1^{er} trimestre 2010 dans la famille « F4Z-ouvriers des industries graphiques », liée simplement à l'introduction d'une nouvelle appellation « agent de mise sous pli » dans le Rome, dont les effectifs sont importants.

Par ailleurs, les caractéristiques de certaines familles professionnelles ont parfois été modifiées lors du changement de nomenclature, tout en présentant un intitulé proche ou identique. Les publications sur les tensions sur le marché du travail en nouvelle nomenclature des familles professionnelles (Fap 2009) à partir du 1^{er} trimestre 2010 ne sont donc pas directement comparables à celles utilisant l'ancienne nomenclature (Fap 2003) jusqu'au 4^e trimestre 2009.

Avec les nomenclatures Fap 2009, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte en raison de données peu significatives de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprise, les 5 familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. En 2012, ces 13 familles professionnelles représentent en moyenne par trimestre, 3,7 % des entrées à Pôle emploi et 3,9 % des offres d'emploi collectées. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : **l'agriculture (A)**, **le bâtiment (B)**, **l'industrie (C, D, E, F, G, H)** et **le tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir tableau des pages 6 et 7.

Les sources

• L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi a été réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès de 70 000 personnes de 15 ans ou plus sur l'ensemble de la France métropolitaine jusqu'à l'année 2008. L'échantillon a été renforcé depuis et compte 105 000 personnes répondantes mi-2010.

Voir la présentation détaillée sur le site Internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

• Les statistiques mensuelles des demandes et des offres d'emploi collectées par Pôle emploi

À partir des fichiers de gestion de Pôle emploi, ces statistiques portent sur les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : entrées et sorties des listes pour les demandes d'emploi, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en catégories statistiques selon la pratique d'une « activité réduite » au cours du mois écoulé, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

La **catégorie A** correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Les **catégories B et C** correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins (catégorie B) ou de plus de 78 heures (catégorie C). Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

Les **catégories D et E** concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'ils sont en stage, formation, maladie (catégorie D), soit parce qu'ils sont en emploi (catégorie E).

Pour plus de détails se reporter au site Internet du ministère du Travail : <http://www.travail-emploi.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Chômage). Se reporter également au site Internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

Les indicateurs

• **L'emploi** : nombre de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail, en moyenne sur les trois dernières années civiles disponibles (source : enquête Emploi de l'Insee).

• **Le taux de demande d'emploi** est un indicateur de chômage par famille professionnelle. C'est le ratio des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile disponible) sur la somme de l'emploi moyen (mesuré sur les trois dernières années civiles disponibles) et des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile disponible). On utilise pour le niveau de l'emploi moyen les trois dernières années civiles disponibles afin d'obtenir une précision suffisante des statistiques par famille professionnelle.

• **Évolution du stock de demandes d'emploi** : taux d'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre des catégories A, B et C.

• **Le taux d'écoulement annuel des demandes** mesure l'importance des sorties des listes de demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi entrés dans l'année ou présents un an avant est sortie des listes dans les 12 mois. Chaque trimestre, cet indicateur est calculé comme le rapport entre les sorties des listes au cours de l'année et le nombre de demandeurs d'emploi susceptibles de sortir des listes au cours de l'année (mesuré par la somme du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi un an auparavant et du flux d'entrées à Pôle emploi au cours de l'année). Cet indicateur est calculé sur l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

• **La part des contrats de CDI ou de CDD de plus de 6 mois parmi les offres d'emploi collectées durant le trimestre** permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi par familles professionnelles.

• **Évolution des flux d'offres collectées** par Pôle emploi au cours des trois derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **Évolution des entrées à Pôle emploi** aux cours des trois derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur entrées à Pôle emploi (« indicateur de tension »)** : ratio du flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi durant les 3 derniers mois sur les entrées enregistrées à Pôle emploi durant la même période. Ces données sont corrigées des variations saisonnières et comparées à celles du trimestre précédent. Elles sont également comparées à celles du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas toujours significative car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent. C'est donc l'évolution chronologique de l'indicateur de tension qui doit être interprétée plutôt que son niveau.

• **Moyenne de longue période** : moyenne sur la période couverte par les graphiques de ce *Dares Indicateurs*.

Les principaux sigles utilisés : DEE = entrées à Pôle emploi

OEE = offres d'emploi collectées par Pôle emploi

CDI = contrat à durée indéterminée

Séries CVS = série corrigée des variations saisonnières

Tension = OEE/DEE

CDD = contrat à durée déterminée

Offres d'emploi durable = offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur des contrats de type CDI ou CDD de plus de 6 mois.

Corrections des variations saisonnières

Chaque trimestre, les séries brutes sont complétées par le point additionnel du trimestre en cours et les séries CVS sont recalculées. Ainsi, les évolutions commentées se rapportent aux séries en cours et non pas à celles de la précédente publication. Les différentes séries brutes (OEE, DEE, tension...) sont désaisonnalisées séparément et à tous les niveaux d'agrégation pour la France métropolitaine (Fap, domaine, domaines regroupés et globalement) ainsi que pour chaque région par domaine et globalement.



Familles et domaines professionnels *	Emploi moyen 2010-2012 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2012 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur un an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 2 ^e trimestre 2013	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
A Agriculture, marine, pêche	412	19	10	52	16	-7	0	0,75	-7	-19
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	316	22	10	51	15	-7	0	0,82	-6	-19
A2Z Techniciens et cadres de l'agriculture	61	7	9	61	54	-2	2	0,23	-3	-14
A3Z Marins, pêcheurs, aquaculteurs	35	9	13	60	14	2	3	0,28	-2	-22
B Bâtiment, travaux publics	1 882	14	12	56	36	3	1	0,32	1	-18
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	209	23	10	59	21	-1	1	0,24	-2	-17
B1Z Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	106	8	14	49	22	-2	3	0,50	-3	-20
B2Z Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	392	11	15	55	30	6	1	0,34	3	-19
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	134	22	10	61	36	2	2	0,20	0	-16
B4Z Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	526	15	13	54	31	-2	1	0,30	-4	-25
B5Z Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	76	16	7	49	21	22	-1	0,50	25	14
B6Z Techniciens et agents de maîtrise du BTP	287	7	15	55	63	4	2	0,69	2	-14
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics	153	6	16	57	85	11	1	0,44	13	-9
C Électricité, électronique	231	6	8	48	37	-9	4	0,68	-13	-28
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	34	8	7	47	31	-11	6	0,64	-12	-31
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	59	12	7	46	27	-12	4	0,53	-15	-25
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	138	2	11	52	54	-6	-1	1,11	-7	-32
D Mécanique, travail des métaux	825	10	6	50	38	-2	1	0,61	-2	-15
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	43	19	-1	52	34	-1	2	0,54	-4	-15
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	101	12	2	48	43	2	0	0,95	4	-2
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	148	10	11	49	28	-9	2	0,51	-10	-29
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique	161	15	5	54	33	7	0	0,42	4	-12
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique	147	10	8	44	32	1	3	0,62	-3	-9
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	224	3	8	54	58	-7	3	1,17	-11	-27
E Industries de process	762	10	7	47	27	-14	2	0,48	-18	-28
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process	222	21	5	47	14	-16	1	0,43	-15	-29
E1Z Ouvriers qualifiés des industries de process	316	6	10	46	34	-15	5	0,53	-23	-31
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	224	4	10	53	58	-5	1	0,65	-7	-20
F Matériaux souples, bois, industries graphiques	305	11	7	50	42	-11	0	0,35	-11	**
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	20	24	4	51	29	-5	-1	0,58	-4	-12
F1Z Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	65	15	5	47	40	-16	1	0,26	-18	-35
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	34	6	5	54	32	-7	-2	0,61	-3	-1
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	97	5	8	53	46	-8	-4	0,22	-4	-25
F4Z Ouvriers des industries graphiques	59	12	11	48	53	-12	1	0,28	-13	**
F5Z Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	31	10	8	50	62	-11	-1	0,35	-11	-25
G Maintenance	827	10	12	53	58	-2	1	0,65	-4	-16
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance	207	16	10	48	51	-1	4	0,63	-6	-12
G0B Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	186	11	16	57	57	4	2	0,51	2	-14
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	434	7	12	56	64	-6	1	0,77	-6	-19
H Ingénieurs et cadres de l'industrie	252	6	9	54	78	0	1	0,49	0	-12
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	252	6	9	54	78	0	1	0,49	0	-12
J Transports, logistique et tourisme	1 895	14	9	51	32	-9	3	0,40	-12	-22
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention	340	18	8	55	15	-19	2	0,43	-21	-29
J1Z Ouvriers qualifiés de la manutention	436	15	10	47	28	-12	2	0,28	-15	-27
J3Z Conducteurs de véhicules	750	13	10	51	40	-5	4	0,45	-9	-17
J4Z Agents d'exploitation des transports	98	12	7	50	61	-5	2	0,54	-6	-16
J5Z Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	184	10	8	57	51	0	2	0,31	-2	-10
J6Z Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	88	5	11	51	86	-6	0	0,13	-7	-30

* Les principaux indicateurs : ratio offres d'emploi collectées sur entrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

** Voir note (1) page 3.

Sources : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; Insee, enquête Emploi ; traitement Dares.

Familles et domaines professionnels *	Emploi moyen 2010-2012 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2012 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur un an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 2 ^e trimestre 2013	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
L Gestion, administration des entreprises	2 345	13	7	50	50	-3	0	0,40	-1	-12
L0Z Secrétaires	434	23	6	50	55	0	0	0,35	2	-6
L1Z Employés de la comptabilité.....	333	8	7	53	55	1	0	0,52	1	-11
L2Z Employés administratifs d'entreprise.....	393	22	8	49	34	-6	1	0,54	-6	-17
L3Z Secrétaires de direction	165	16	6	50	66	-1	0	0,26	0	-13
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	382	3	7	51	66	0	-4	0,63	5	2
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers	638	7	10	54	76	-2	-1	0,24	-1	-13
M Informatique et télécommunications	554	7	12	55	81	2	1	0,50	2	-17
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique.....	39	11	13	60	72	-1	2	0,35	-2	-20
M1Z Techniciens de l'informatique	161	12	8	54	75	8	0	0,58	8	-6
M2Z Ingénieurs de l'informatique	354	4	17	54	92	-2	3	0,46	-4	-30
N Études et recherche.....	368	4	15	58	82	-17	0	0,18	-16	-36
N0Z Personnels d'études et de recherche	368	4	15	58	82	-17	0	0,18	-16	-36
Q Banque et assurances	747	3	10	56	65	1	-1	0,51	4	-15
Q0Z Employés de la banque et des assurances.....	266	5	10	57	58	-2	-1	0,60	-1	-15
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances.....	197	3	9	57	80	8	-4	0,55	13	-17
Q2Z Cadres de la banque et des assurances.....	284	2	10	52	87	21	2	0,12	16	-8
R Commerce.....	2 751	14	10	56	57	-4	1	0,39	-6	-17
R0Z Caissiers, employés de libre service.....	292	25	10	56	26	-2	2	0,40	-3	-14
R1Z Vendeurs	826	19	10	58	50	-6	2	0,32	-8	-20
R2Z Attachés commerciaux et représentants	530	8	7	57	89	-6	-2	0,72	-4	-15
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	579	2	8	53	64	4	2	0,82	2	-7
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux	525	15	10	54	84	0	1	0,35	-1	-14
S Hôtellerie, restauration, alimentation.....	981	17	15	60	49	-4	3	0,57	-7	-19
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers	243	8	16	60	68	-5	5	0,54	-7	-18
S1Z Cuisiniers.....	350	22	15	59	51	-3	4	0,62	-6	-18
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	388	17	15	62	42	-9	3	0,52	-8	-22
T Services aux particuliers et aux collectivités...	3 038	14	8	51	55	-3	1	0,38	-3	-12
T0Z Coiffeurs, esthéticiens	229	13	9	61	63	2	0	0,35	2	-13
T1Z Employés de maison	243	24	7	50	46	-6	2	0,40	-9	-17
T2A Aides à domicile et aides ménagères	536	8	9	53	64	1	2	0,39	-1	-4
T2B Assistantes maternelles	455	17	10	46	81	15	1	0,34	12	8
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité	193	21	9	51	56	-17	0	0,45	-15	-19
T4Z Agents d'entretien	1 233	12	8	52	41	-8	1	0,38	-7	-17
T6Z Employés des services divers.....	150	3	14	50	57	-13	5	0,54	-17	-14
U Communication, information, art et spectacle	548	18	4	44	22	11	1	0,33	10	-11
U0Z Professionnels de la communication et de l'information	169	18	10	53	58	-2	2	0,13	-2	-15
U1Z Professionnels des arts et des spectacles.....	379	18	3	40	16	14	0	0,44	14	-9
V Santé, action sociale, culturelle et sportive ...	2 189	6	10	57	54	3	1	0,58	3	-8
V0Z Aides-soignants	574	5	11	58	55	0	1	0,47	-1	0
V1Z Infirmiers, sages-femmes.....	542	1	25	69	58	0	-6	0,75	4	-21
V3Z Professions para-médicales.....	396	4	6	58	64	-4	1	0,53	-4	-5
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	318	9	7	54	56	3	0	0,52	1	-2
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.....	358	15	11	56	52	5	2	0,66	4	-11
Total de ces familles professionnelles	20 913	12	9	53	46	-3	1	0,44	-4	-16
AGR Agriculture, marine, pêche.....	412	19	10	52	16	-7	0	0,75	-7	-19
BTP Bâtiment, travaux publics	1 882	14	12	56	36	3	1	0,32	1	-18
IND Industrie.....	3 203	10	8	50	45	-6	2	0,56	-7	-22
TER Tertiaire.....	15 415	12	9	53	50	-3	1	0,43	-4	-15

* Les principaux indicateurs : ratio offres d'emploi collectées sur entrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Sources : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; Insee, enquête Emploi ; traitement Dares.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la Dares)
 Directeur de la publication : Antoine Magnier.
 Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.
 Conception graphique et Impression : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
 Abonnement aux avis de parution de la Dares (<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/avis-de-parution-2063/bulletin-2064/abonnement-13777.htm>)
 Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128.